

MOINS D'UN MOIS APRÈS LA MORT D'UNE COLLÈGUE IDE EN PSY SUD DÉCLENCHÉ UN CHSCT D'URGENCE POUR UNE SITUATION DE DANGER À PUSSIN

SAMEDI 7 MARS, SUD a été contacté par l'équipe de Pussin pour la situation suivante :

- Absentéisme IDE annoncé et connu depuis plusieurs semaines, mais non remplacé.
- Effectif en service 1 IDE au lieu de 2, 1 AS et 1 ASH
- service particulièrement tendu : crise clastique d'une patiente en début d'AM, effervescence des autres patients, tension +++ , circulation et consommation de toxiques...
- Équipe en souffrance qui exprime clairement son sentiment d'insécurité.
- L'interne de garde a été contacté pour un patient agité... informé de la situation, il n'est pas venu.

Face à cette situation, les membres de **SUD** au CHSCT se sont déplacés samedi AM dans le service pour analyser la situation. SUD a validé la situation de **Danger Grave et Imminent (DGI)**. À 16H, nous déclenchons un CHSCT en obligeant la direction à se déplacer et à convoquer une réunion du CHSCT dans les 24 H. le CHSCT se tiendra à 20 h 30.

Le CHSCT :

Membres présents :
direction, SUD (3), CFTC (1), FO (2), psychiatre (1)

FO : Reconnaît "la légitimité de ce CHSCT extra". A rencontré l'équipe cet après-midi. Équipe en souffrance. Se pose la question des moyens mis en œuvre par la Direction pour pallier à l'absentéisme.

CFTC : la représentante CFTC reconnaît ne pas connaître la psy et ne s'est pas déplacée pour voir l'équipe et la situation.

Le psychiatre : aurait compris le déclenchement du DGI pour un coronavirus, mais pas là. Et défend l'interne !

POURQUOI SUD A VALIDÉ LA SITUATION DE DGI ?

La psy est déjà un secteur à risque. L'effectif soignant présent est **un élément essentiel** pour garantir la sécurité.

Samedi à Pussin, le manque d'une IDE suffit pour valider la situation de danger. L'état de tension des patients et du service, et le fait que la seule IDE présente cet AM revienne juste de maladie, sont des facteurs objectifs aggravant le DGI. Une situation de danger est constituée d'éléments concourant à potentialiser la survenue d'un éventuel accident...

ELLE DOIT ÊTRE VALIDÉE POUR OBLIGER LA DIRECTION À AGIR AVANT QUE NE SURVIENNE UN DRAME!

SUD RÉPOND QUE CE N'EST PAS LE CORONAVIRUS QUI A TUÉ UNE INFIRMIÈRE À THOUARS IL Y A QUELQUES SEMAINES...

Pour la Direction, l'effectif minimum était assuré. Mais se dit consciente de la situation « inconfortable » des agents. Dit que toutes les solutions ont été envisagées (pool, heures supp) sauf le tirage au sort...

SUD : 1) une des représentantes SUD au CHSCT, IDE en psy, a proposé à la direction lors du constat en service, d'être assignée pour palier à cette situation, car en mission syndicale (et donc pas dispo). **La direction a refusé...**
2) Effectif minimum assuré ??? Le document de la Direction date de 2016, n'a pas été mis à jour (donc rien sur la filière Rehab) et a été travaillé uniquement par les médecins et l'encadrement, sans avis CHSCT. Il n'a aucune valeur !
3) pas de dépannage possible ? La Direction aurait dû demander aux cadres soignants de renforcer l'équipe ou ouvrir les demandes de dépannage aux cadres soignants en repos. SUD continue à revendiquer cette possibilité même si tous les syndicats, les médecins et la direction refusent cette éventualité. **On sait pourquoi...**

POUR SUD, LA DÉRIVE INSTITUTIONNELLE QUI CHRONICISE LE TRAVAIL EN SOUS EFFECTIF EN PSY, C'EST OBLIGER LES AGENTS À JOUER À LA ROULETTE RUSSE ! NOUS INTERPELLONS LES AUTRES SYNDICATS AU CHSCT SUR CE POINT AVANT LE VOTE...

Pour obliger la direction à assumer la responsabilité de la situation de danger, et donc la forcer à agir pour votre sécurité, il faut un vote POUR massif qui confirme le constat de la situation de danger grave et imminent :

Les votes ??? Ben regardez ! 3 POUR (SUD), 1 CONTRE (psychiatre), 3 ABSTENTIONS (FO, CFTC).
La direction annonce l'avis du CHSCT validant DGI et va en informer l'inspection du travail. **Merci SUD !**

VOUS AVEZ BIEN SOUS LES YEUX LA RÉALITÉ ROCHELAISE...
malgré les grandes déclarations, les tracts et autre « pub » menteuse ne servant qu'à vous piéger pour masquer leur réalité et leurs actions ,
TOUS LES AUTRES SYNDICATS SE SONT DÉFILÉS
et ont protégé la direction au moment des votes...
Une fois encore, SUD SE BAT SEUL POUR VOTRE SÉCURITÉ !

Chers collègues,

AUTANT VOUS LE DIRE, NOUS SOMMES TRÈS EN COLÈRE... ET INQUIETS !

**Même pas un mois que notre collègue de Thouars s'est faite poignarder !
Et tout continue comme avant en psy à l'hôpital de La Rochelle !**

L'ASSASSINAT D'UNE IDÉ EN PSY DANS L'EXERCICE DE SES FONCTIONS AURAIT DÛ AVOIR UN EFFET THÉRAPEUTIQUE POUR TOUS CEUX QUI NIENT VOLONTAIREMENT CE QUE « TRAVAILLER EN PSYCHIATRIE » SIGNIFIE ! MAIS NON, PENSEZ-VOUS !

**ET LE NOMBRE INCROYABLE DES COLLÈGUES DE REHAB QUI VEULENT CHANGER DE SERVICE ???
ÇA N'INTERPELLE QUE SUD ET SES MILITANT-ES ? NOUS SOMMES ÉCOEURÉ-ES !**

La direction continue à saccager la psy et la sécurité inhérente au travail au contact de la maladie mentale. Elle continue à manager en niant volontairement la réalité de terrain, qui de toute façon lui est étrangère, pour s'appuyer sur des partenaires institutionnels qui lui facilitent le sale boulot aux dépens de la santé des hospitaliers et des patients !

Le représentant des psychiatres continue aussi sur sa lancée... de déclarations honteuses en postures cyniques, il est la voix d'un monde médical corporatiste et complice de la politique de la direction pour soigner ses propres intérêts... on n'oubliera pas !

Les autres syndicats ??? Pas de guerre syndicale pour SUD, on s'en fout vraiment, si vous saviez !

SUD l'a même prouvé LORS DU CHSCT DU MERCREDI 4 MARS EN SOUTENANT l'action portée par CGT-FO -CFTC et en votant avec eux malgré nos différences, pour renforcer le poids syndical face à la direction. C'est un fait qui s'impose à tous, SUD vote en instance pour toute initiative syndicale favorable aux collègues sans se soucier de quel syndicat en est porteur !

Mais samedi, le constat bien concret d'une posture syndicale rochelaise qui, hors SUD, se contente d'un rôle bureaucratique de partenaire social de la direction et de sa politique, est réapparu comme le guignol dans un spectacle de marionnettes !

La CGT ? Bien que 2ème syndicat derrière SUD, ce syndicat n'assure pas de veille syndicale le week-end comme bien souvent pendant les périodes de vacances scolaires... **c'est un fait qui s'impose à nous** ! Nous aurions aimé que la CGT soit présente même si on peut avoir un gros doute sur le vote qui en aurait découlé, vues les positions de la CGT sur la psy !

La CFTC ? Lors de ce CHSCT, la collègue présente s'est dite incompétente en psy... mais alors pourquoi ne pas faire confiance aux élu-es SUD présents qui eux, tous les 3, connaissent le terrain de la psy rochelaise ? On ne sait pas... **mais c'est un fait qui s'impose à nous** ! Nous aurions aimé que la CFTC nous fasse confiance au nom de l'équipe et vote le DGI comme l'a proposé SUD !

FO ? Ben FO reste FO et a fait du FO... des grandes tirades, des constats que SUD pourrait même partager s'ils étaient sincères mais NON ! C'est de la com ! Car à la fin, pas de vote contre la direction. FO est un syndicat de directeurs... et représente l'encadrement supérieur, notamment à La Rochelle. Il sert de bouclier anti-SUD pour la direction, en ne votant pas POUR l'action de SUD au CHSCT tout en faisant semblant de critiquer la situation. En faisant ça, les élus FO protègent la direction. Et le savent ! **Mais voilà, c'est un fait qui s'impose à nous** ! Nous aurions aimé que chez FO, le vote valide les paroles et les grandes déclarations, que le fond rejoigne la forme !

Vous le voyez : seul SUD est capable de se mettre face à la direction, ça veut dire que vous allez devoir renforcer nos actions en psy.... Car seuls contre tous, nous ne gagnerons pas !

**DONNONS-NOUS RDV JEUDI 12 MARS À 13 H 30 AU LOCAL SYNDICAL SUD
POUR UNE ACTION EN PSY... APPELEZ NOUS SI VOUS AVEZ BESOIN DE RENSEIGNEMENTS !**

ON COMPTE SUR VOUS !

C'EST POUR VOUS QU'ON SE BAT ! SUD-ISTEZ-VOUS !

SUD : poste 56110 / 06 14 78 03 47 / sudsantesociaux17@gmail.com